RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SASU - HYCE

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Octobre 2024

Le vingt huit octobre deux mille vingt quatre, à 10H30, Madame Laure DELMAS, associé unique et présidente de la société HYCE, société par actions simplifiée au capital de 2 000,00 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 915305452, et dont le siège social est situé 8 Rue Rabelais 92130 Issy-les-Moulineaux,

Madame Laure DELMAS demeurant au [redacted] associée unique de la société par actions simplifiée unipersonnelle HYCE, au capital de 2 000,00 Euros a tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Résolution unique :

Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

L'assemblée adopte cette résolution.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Fait à Issy-les-Moulineaux. Le 28 octobre 2024

L'associée unique *(signature)*

[redacted]

Madame Laure DELMAS